

Ministère de la jeunesse et des sports

Rapport

Le 29/9/1980

4A

— 16 p

D/2511

Compte-rendu de la réunion de la Cellule du Ministère
de la Jeunesse et des Sports.

Une réunion de la Cellule du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'est tenue lundi le 29 septembre 1980 dans les locaux dudit Ministère sous la présidence du Colonel Aloys NSEKALIJE, Ministre de la Jeunesse et des Sports.

La réunion a débuté à 10 h 20'.

- Les points proposés à l'ordre du jour sont :

1. Transport
2. UMUGANDA
3. Indemnités de Mission
4. Animation
5. Propreté du Bâtiment
6. Mission et Stage
7. Cartes d'accès aux manifestations sportives et culturelles
8. Sports au Ministère
9. Divers : - Dactylo
 - Plantons
 - Veilleurs
 - Lieux d'aisance
 - Toilettes.

Le Ministre rappelle qu'il avait promis lors des élections du 1 septembre 1980, de tenir une réunion de toute la Cellule avant la fin du mois afin que des questions lui soient posées. Il annonce à l'assistance qu'il venait d'avoir une petite réunion avec les agents de 1ère catégorie pour parler des problèmes qui les concernent uniquement. Les agents de 1ère catégorie ont aussi parlé de la mise en pratique de la Caisse d'entraide ainsi que des règlements la régissant. Il fut également question de la contribution acceptée librement par chaque membre. Celle-ci est en effet très modeste quoique utile. Le Ministre demande s'il faut élire le Comité de Gestion de la Caisse ou s'il faut laisser le Comité de Cellule étudier ce problème et nous donner des propositions concrètes. Finalement l'on a convenu de laisser ce problème au Comité de la Cellule, mais que les cotisations devraient commencer à être versées dès le mois de septembre 1980.

A quelqu'un qui évoque le problème d'équipement de la salle de réunion notamment en chaises ou en bancs, le Ministre soutient cette idée et demande à la Gestion d'étudier rapidement cette question.

Il est demandé à l'assistance de proposer d'autres points s'il y en a et l'on aborde les points dans l'ordre préétabli parce qu'il n'y avait plus de nouvelles propositions.

I. TRANSPORT

Il est remarqué que la note n° 1420/12.00 du Secrétaire Général relative au Transport des agents n'est pas appliquée tout le temps. Cela est dû au manque d'essence d'après la Gestion. Pour cette question, le Ministre trouve personnellement que la décision doit être exécutée même s'il doit déplorer que les prévisions d'essence sont très dépassées, cela étant dû au quota insuffisant d'essence attribué à chaque véhicule sans tenir compte de ses déplacements réels. Le Ministre annonce que le Département a des dettes d'essence qu'il faudra payer par ajustement. Il espère que le transport des agents reprendra normalement après règlement de cette dette. Il souhaite que les Directions Générales et la Division Folklore soient informées de l'utilisation du budget pour que l'on sache le pourquoi de la non exécution de tel ou tel programme. Il laisse entendre qu'il ne faudra pas compter le véhicule affecté au Ministre, au Secrétaire Général et au Gestionnaire comme faisant partie du charroi destiné au transport des agents. Il ajoute qu'il faudra améliorer la gestion des véhicules d'autant plus qu'il n'y en a pas assez.

II. UMUGANDA

Le Ministre constate une nette amélioration de l'UMUGANDA et demande d'éviter des absences non justifiées. Pour ce qui est de l'UMUGANDA de mercredi, il précise qu'il est momentané et qu'il a pour but de préparer la journée de l'arbre prévue vers fin de ce mois. L'UMUGANDA de Gaculiro a pour but d'aider le Centre à se développer; ce qui rentre dans nos attributions.

A la proposition de construire des logements pour les athlètes et encadreur dans le cadre de l'UMUGANDA, le Ministre trouve que l'idée est bonne et qu'elle sera exécutée dans la mesure du possible les années prochaines. Il serait d'ailleurs plus facile pour le Ministère de contrôler les athlètes et joueurs sur le plan moral et physique durant les entraînements et de leur préparer un repas adapté à leurs conditions.

III. INDEMNITE DE MISSION

Pour ce qui est des indemnités de Mission, le Ministre trouve que les indemnités doivent être données à l'agent quand sa mission a été exécutée. Il demande à la Gestion de liquider le plus rapidement possible les indemnités non encore payées et d'étudier comment payer les indemnités avant le départ en mission. Il faudra trouver une solution possible en conformité avec les dispositions prises à ce sujet par le Ministère des Finances.

Quant à ce qui concerne les heures supplémentaires, celles-ci devront d'abord être autorisées et les faire approuver avant de les déclarer.

IV. ANIMATION

Rerise à la prochaine réunion car le responsable n'est pas présent.

V. PROPRETE DU DEPARTEMENT

Le Ministre avertit les plantons qu'il fera une inspection générale du Bâtiment au mois d'octobre et leur conseille de nettoyer les locaux avant le début du Service. A propos des toilettes, il est remarqué que celles-ci étant nécessaires pour le bien être des fonctionnaires, il faudrait les tenir toujours propres et prévoir si possible une citerne d'eau en précision des cas de manque d'eau dans les robinets. Le cas d'une seule toilette ouverte au public est évoqué alors que le Ministre a fait réparer 8 toilettes pour un montant de ^{plus de} 500.000 Frs. A ce sujet, des propositions sont faites et retenues, celles d'utiliser 2 toilettes pour la Direction Générale Jeunesse et 2 pour la Direction Générale des Sports et Loisirs. Les autres (plantons, veilleurs etc...) utiliseront celle de l'ancien bureau de la Direction Générale des Sports et Loisirs qui sera prochainement réparée.

VI. MISSIONS et STAGES

Les femmes demandent d'être envoyées en mission à l'étranger, à l'intérieur du Pays et même en stage comme leurs collègues masculins. A cela, le Ministre répond qu'il ne s'oppose pas à ce qu'une femme exécute une mission tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Pays et demande aux femmes de tenir une réunion à ce sujet et de lui proposer des modalités pratiques pour mieux résoudre ce problème. Il remarque que les femmes affectées au Folklore sont associées aux missions y relatives.

VII. CARTES D'ACCES DANS LES MANIFESTATIONS SPORTIVES et CULTURELLES

La plupart des agents souhaitent que cette carte soit donnée à tout le personnel du Ministère. Après des interventions plus techniques précisant que les cartes d'accès sont normalement données aux personnes ayant un rôle à jouer sur le Stade, le Ministre décide de donner des cartes d'accès aux personnes chargées directement des Sports et aux personnalités politiques et protocolaires étant entendu que les autres agents pourront recevoir une carte de service dont la conception et la distribution restent encore à étudier.

VIII. SPORTS AU MIJEUNESPORTS

Il faudra reprendre sérieusement les Sports au sein du Ministère sinon ils seront de nouveau suspendus sauf les 24 joueurs de Foot-ball. Il est précisé qu'aucun moyen de transport ne sera fourni pour des entraînements ayant lieu au Séminaire St Paul mais uniquement à l'occasion d'un match à KIMIHURURA ou ailleurs. Il est également souhaité que des tenues sportives adéquates pour les femmes leur soient trouvées. La Cellule s'est choisie les "couleurs" de son équipe qui devront être : ROUGE-BLEU.

IX. DIVERS

DACTYLO : Le Ministre rappelle qu'il a demandé à la Gestion de contrôler les Dactylos et voudrait que ceux qui ne travaillent pas cèdent la place aux autres. Ceci est valable également pour les plantons, chauffeurs et veilleurs. Il ajoute qu'il ne voudrait plus entendre un veilleur réclamer les heures supplémentaires pour une heure de plus qu'on lui demande de travailler. Il faudrait un minimum de bonne volonté dans tout ce que nous faisons ou alors demander de s'en aller.

Les Rapporteurs

KANYARUSHOKI Claver
KAREMERA Pierre.-

Le Président de la Réunion

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-